

SÉCURISER SA RÉSIDENCE

En plus des efforts déployés par les membres de votre service de police, certaines de vos actions peuvent prévenir de manière considérable les introductions par effraction susceptibles de se produire à votre domicile.

Pour ce faire, des moyens permettant de rendre la commission du délit plus difficile ou plus risquée pour les malfaiteurs sont à privilégier. En ce sens, nous vous recommandons de :

- Munir les différentes portes de votre résidence de serrures à pêne dormant ou d'un cadrage renforcé au niveau de la serrure.
- Assurez-vous que toutes les portes et fenêtres de votre résidence sont bien verrouillées lorsque vous quittez la maison.
- Pour les fenêtres à coulisses, assurez-vous d'avoir un bon mécanisme de blocage que vous installez lorsque vous quittez la maison où lorsque vos fenêtres demeurent fermées.
- Pour les fenêtres à manivelle, utilisez le verrou lorsque vous vous absentez ou lorsque vos fenêtres demeurent fermées.
- Maintenez un bon éclairage sur chacune des entrées principales de votre domicile, surtout lorsque vous vous absentez.
- Lorsque vous vous absentez, maintenez un éclairage et une source de bruit (radio, téléviseur) à l'intérieur de votre domicile.
- Évitez de laisser des objets de valeur visibles de l'extérieur de votre domicile si ces derniers peuvent être rangés. Plus encore, ne laissez pas les emballages des objets de valeurs nouvellement acquis visibles. Défaites plutôt ces emballages en morceaux avant de les mettre à la récupération ou aux ordures.
- Évitez de laisser les sacs à mains et les porte-monnaie accessibles aux entrées principales de votre résidence (garde-robe à l'entrée par exemple). Placez-les plutôt dans des endroits réservés aux résidents de l'endroit (chambre à coucher).
- Évitez de placer des aménagements paysagers ou autre décoration qui cachent les accès à votre résidence (portes et fenêtres).
- Placer votre numéro civique bien en évidence (visible et éclairé) à l'avant et à l'arrière de votre domicile afin de permettre une intervention plus rapide des policiers en cas de besoin.
- Lorsque vous vous absentez pour une longue période, demandez à une personne de confiance de voir à ce que votre domicile semble habité. Recueillir le courrier et les journaux de façon quotidienne, allumez les lumières et la radio le soir, arrosez les fleurs, déneigez les emplacements de stationnement sont toutes des actions qui évitent que tout le monde remarque votre absence.

- Faites buriner votre numéro de permis de conduire sur vos objets de valeur (téléviseur, système audio, etc.).
- Prenez vos objets de valeur (bijoux, pièces de collection, vêtements de grande valeur, etc.) en photo afin de pouvoir fournir des preuves de leur possession à votre compagnie d'assurance en cas de besoin.